

DELIBERATION 2017-79

LE QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU HUIT SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – M. CLAMOUSE A. – Mme OMS M-L. – M. FONTVIEILLE H. – Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. J-F PAINTRAND – M. PETIT E. – Mme LOPEZ M-F – Mme RENARD S. – M. TRINDADE J. – Mme VACQUIE S. – M. LE BLEVEC B. – Mme FABRY V. – Mme SALOMON M-L.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme VESSIOT A. procuration à M. MERLIN D. – M. SCIALOM D. procuration à Mme GUIRAUD I. – Mme FAVRE-MERCURET R. procuration à M. LE BLEVEC B. – Mme FASSIO I. procuration à M. FONTVIEILLE H. – M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V.

ABSENTS EXCUSES : M. MARTIN-LAVAL B. – Mme MAUREL P. – Mme AURIAC A. – M. DELON A. – Mme ESCRIG C. – M. VERNAY P.

ABSENTS : M. CARABASSE P.

Madame Sylvie RENARD a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Dénomination de deux rues

Voie 1 :

Le schéma d'organisation spatiale de la tranche 2 de la Z.A.C. Roque Fraisse induit la dénomination de la voie desservant actuellement la piscine Amphitrite, perpendiculairement à l'avenue de Librilla et qui sera par la suite connectée à la tranche 4 de la ZAC.

Voie 2 :

Une nouvelle voie est créée afin de desservir la résidence seniors "Les Villages d'Or", située entre le chemin du Rieucoulon et la route de Sète.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer ces voies :

Voie 1 : Rue Charles HUC

Voie 2 : Chemin de La Rencontre

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, décide :

- DE DENOMMER la voie 1, rue Charles HUC et la voie 2, Chemin de La Rencontre ;
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas

